

Le conseil municipal dans sa réunion de lundi, sous la présidence de M. le maire Beaugrand, a adopté à l'unanimité les deux résolutions suivantes :

Séance du 14 juin 1886.

Il est proposé et résolu unanimement :

Que ce conseil est heureux de s'associer aux sentiments de joie et de satisfaction qui ont accueilli, dans tout le pays, la nouvelle de l'élévation de Mgr Taschereau, Archevêque de Québec, à la haute position de Cardinal de la sainte Eglise Romaine.

Que ce conseil, au nom de la ville de Montréal, offre ses hommages les plus respectueux à Son Eminence et apprécie l'honneur que le Souverain Pontife a conféré au pays, en choisissant un de ses conseillers intimes parmi le clergé canadien.

Que copie de ces résolutions soit enluminée et qu'une députation d'échevins se rende immédiatement à Québec, pour les présenter personnellement à Son Eminence le cardinal archevêque de Québec.

Pour copie conforme,

H. BEAUGRAND,
Maire de Montréal.

GLACKMEYER,
Greffier de la cité.

Conseil de Ville de Montréal.

Séance du 14 juin 1886.

Il est proposé et résolu unanimement :

Que ce conseil est heureux d'avoir l'occasion de féliciter Mgr Fabre sur son élévation au titre et à la position de premier archevêque de Montréal.

Que ce conseil offre l'hommage de ses plus respectueux sentiments au vénéré chef de la nouvelle province ecclésiastique de Montréal et remercie le Souverain Pontife de l'honneur qu'il a conféré sur la métropole commerciale du Canada.

Que copie de ces résolutions soit enluminée et présentée officiellement par Son Honneur le Maire et les échevins au nom et par autorité du Conseil de Ville à Mgr l'archevêque de Montréal.

Pour copie conforme,

H. BEAUGRAND,
Maire de Montréal.

GLACKMEYER,
Greffier de la Cité.

Depuis que la nouvelle de l'érection du diocèse de Montréal en archevêché est connue, Sa Grandeur Mgr de Montréal ne cesse de recevoir des témoignages de félicitations.

Cartes de visites, télégrammes, lettres arrivent de tous les côtés, prouvant ainsi à Monseigneur Fabre en quelle haute estime il est